

Voler en planeur : un plaisir incomparable...

Le planeur permet de voler sans utiliser d'autre moteur que la force naturelle des courants aériens. Le vol à voile allie la technicité à la puissance de la nature, et procure des sensations uniques : l'extraordinaire plaisir de voler, l'expérience rare de glisser dans les airs, le sentiment de totale liberté et de sérénité, l'accord parfait avec la nature.

Trouver un club, c'est facile !

Où que vous habitiez en France, il existe un club affilié à la Fédération Française de Vol à Voile près de chez vous. Renseignez vous sur www.ffvv.org, et prenez rendez-vous pour un vol d'initiation en biplace, avec un pilote qualifié. Si l'expérience vous séduit, vous pourrez choisir les formules "Découverte" de 3 à 6 jours non consécutifs, vous permettant de voler dans l'année suivant vos propres disponibilités, ou la formule "école de pilotage", qui vous convient le mieux..

En toute sécurité

Vous serez encadrés par des moniteurs diplômés

et expérimentés, qui vous feront voler sur des planeurs certifiés. Au sein du club, vous découvrirez une ambiance conviviale, le partage des tâches et des expériences vécues, les « briefings » et conseils du Chef pilote, le simulateur de vol pour vous entraîner au sol.

Selon vos moyens et votre disponibilité.

Les clubs proposent des tarifs réduits pour les femmes de moins de 25 ans : un stage pour progresser rapidement en effectuant plusieurs vols en quelques jours ou une formule, modulable sur toute l'année, pour acquérir les notions théoriques et pratiques qui vous permettront de voler seul et d'obtenir votre brevet de pilote.

Vous constaterez très vite que le vol à voile est à votre portée et à des coûts très accessibles !

Alors n'hésitez pas, rendez-vous sur www.ffvv.org ou dans le club le plus proche de chez vous !



Modes d'inscription :

stages de courte durée pour découvrir la pratique de façon accompagnée, stages de formation intensifs au pilotage, inscription à l'année.



Le vol à voile : un sport pour toutes les femmes !
De nombreuses femmes pratiquent déjà le vol en planeur, certaines réussissent très bien, puisque la France compte plusieurs championnes et de très nombreuses pratiquantes de loisir. Quel que soit votre âge, à partir de 14 ans, vous pouvez apprendre à voler et découvrir une nouvelle liberté.

Le club : un esprit de famille.

Un club de planeur est une équipe, où chacun joue son rôle et participe à l'activité commune. Toute la famille est bienvenue sur le terrain. Les adolescents commencent à voler, les plus jeunes trouvent des camarades et découvrent la vie en plein air, pendant que leurs parents s'envolent avec l'esprit léger.



Le week-end des 25 et 26 juin 2016, Ça plane pour elles !

Dans toutes les régions de France, des clubs de planeur organisent une journée « Découverte », à l'intention des femmes, avec un vol d'initiation à tarif réduit, des visites de club, des échanges avec des pratiquantes et des responsables qui répondront à toutes vos questions.

Contactez le club indiqué au dos de ce dépliant, pour découvrir la journée de plein air qu'il vous a préparée et réservez votre vol d'initiation.



Osez le rêve !